

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES JUDICIAIRE

Cahier des charges

Date et lieu de la vente

La vente aux enchères publiques judiciaire se déroulera le
Judi 24 avril 2025 à 19 heures
dans les locaux de MERCEDES - LG BEZIERS situés Rond Point de l'Europe – Zac de la
Mérienne 34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS
Par notre ministère

Description du bien vendu

Mercedes-AMG GT Black Series Coupé

Date de fabrication : 30 août 2021
Numéro de châssis : WMX1903811A043053
Boîte de vitesse automatique sport à 7 rapports AMG SPEEDSHIFT DCT
2 sièges
Energie : Sans plomb Cylindrée (cm³) 3982 Puissance (kw/ch) 537/730
Puissance fiscale 74

OPTIONS

Pack d'assistance à la conduite avertisseur de franchissement de ligne et détecteur d'angle mort
Télécommande de porte de garage intégrée au rétroviseur intérieur
Interface média avec prise universelle pour appareil audio
Prédisposition pour chargeur de batterie
Extincteur
Système de sonorisation Surround Birmester
Vitres latérales arrière et lunette arrière teintées foncé
Track Package AMG
Housse de protection

Pack KEYLESS-GO avec HANDS FREE ACCESS









Conditions générales de la vente aux enchères publiques judiciaire

L'adjudication :

Les enchères seront portées de 5 000 € en 5 000 € (cinq mille euros).

En sus du prix d'adjudication :

- En sus du prix d'adjudication, l'adjudicataire devra régler à l'officier vendeur le montant des frais légaux d'adjudication de **14,28 % TTC** (arrondi à l'euro supérieur).
- En sus du prix d'adjudication, l'adjudicataire devra régler à l'officier vendeur la taxe malus, composée de la taxe sur les émissions de CO2 et sur la puissance administrative et de la taxe au poids, dont le montant, conformément à l'article 27 de la loi n°2025-127 du 14 février 2025 de finances, est de **70 000 €** (soixante dix mille euros).
- En sus du prix d'adjudication, l'adjudicataire devra régler à l'officier vendeur le coût du certificat d'immatriculation dont le montant est de **4 046,76 €** (quatre mille quarante six euros et 76 centimes).

Le paiement se fera au comptant.

La société LG BEZIERS fera établir le certificat d'immatriculation au nom de l'adjudicataire et acquittera la taxe malus après avoir recueilli de l'officier vendeur les fonds ci-dessus mentionnés collectés par lui.